

**Antiquités
trouvées dans les fondations de l'Eglise de Saint-Ausone
ou dans les environs**

Les fouilles que l'on a pratiquées pour la construction de la nouvelle église de Saint-Ausone ont mis à découvert un certain nombre d'objets qui rendent témoignage de l'antiquité de l'abbaye de ce nom. — Voici la désignation des articles que nous avons pu examiner:

- 1.- Un fragment de tombeau en pierre, portant, antique, cette inscription: ALOGIA VIVAS IN DEO, que l'on peut faire remonter à l'époque de *Constantin*.
- 2.- Deux tombeaux de dimensions considérables (longueur: 2.35m; largeur: 1.30m), simples mais très soignés, qui ont été découverts à une grande profondeur au-dessous du sol, vers l'ouverture nord du sanctuaire de la nouvelle église, et laissés dans le lieu même où on les a trouvés, après avoir été brisés. La ressemblance de ces deux tombeaux avec celui de saint *Eutrope* de *Saintes* permet de penser qu'ils ont reçu les restes de deux évêques du IV^e ou Ve siècle. — Il est fort regrettable qu'ils n'aient pas été extraits des fondations pour être déposés ou tout au moins dessinés.
- 3.- Un cachet polygone, en cristal de roche, dont la description est donnée par M. *Castaigne* dans son *Mémoire sur les Agésinates*. (v. p. 112 du présent Bulletin.)ⁱ
- 4.- Deux vases en terre de forme très élégante, trouvés à trente mètres environ de la porte d'entrée de l'église actuelle, dans des tombeaux enfouis dans le jardin du sieur *Cognet*, plâtrier. Ces deux vases paraissent appartenir à l'époque gallo-romaine. L'un d'eux, à col rétréci, est orné d'une anse. Il est fait de terre grise, enduite d'un vernis jaunâtre, et porte sur la panse l'inscription suivante, gravée à la pointe: LEA VIVAS. Il a 160mm de hauteur; le diamètre de la panse est de 110mm. — l'autre, en terre brune non vernissée, a 110mm de hauteur; la panse a 90mm de diamètre. Il reposait, lorsqu'on l'a trouvé, sur une soucoupe en terre de même couleur, de 140mm de diamètre, supportée par trois petits pieds¹.
- 5.- Un cercueil d'enfant, en plomb, contenant une petite fiole en verre et quelques ossements.
- 6.- Une grande quantité de tombeaux en pierre, creusés en forme d'auges, dont quelques-uns portaient dans la partie supérieure une entaille circulaire dans laquelle s'emboîtait la tête du défunt.
- 7.- Les restes: 1. D'une abside pouvant avoir 5.30m de diamètre à l'intérieur; 2. De piliers et de mur. Ces piliers devaient être ceux d'un transept se dirigeant vers le nord, c'est-à-dire vers le jardin public.
- 8.- Des monnaies d'argent des rois *Henri II* et *Henri III* et quelques monnaies espagnoles, le tout trouvé dans un trou de mur.

On avait déjà recueilli dans le jardin de feu M. *Alexis Callaud* (aujourd'hui jardin des Carmélites), un très beau tombeau dont le dessin figure à la page 113 du présent Bulletin.ⁱⁱ

**Pose de la Première pierre de l'Eglise
de Saint-Ausone**

Le 4 décembre 1864 a eu lieu la pose et bénédiction de la première pierre de l'église de *Saint-Ausone*. Le bureau de la Société avait été invité à y assister.

A une heure moins un quart, le bourdon de la cathédrale a annoncé la cérémonie, qui a commencé à une heure. Le chapitre, les ecclésiastiques des diverses paroisses de la ville, les directeurs et les élèves du grand séminaire ont attendu à la cathédrale M. le maire, le conseil municipal et les autorités civiles et militaires. Là, M^{gr} l'évêque a lu un discours dans lequel, après avoir rappelé les origines du christianisme en Aquitaine et principalement en Angoumois, il a retracé à grands traits l'histoire de l'antique abbaye de *Saint-Ausone*, fondée près du tombeau du saint martyr — Le cortège s'est rendu

¹ Ces deux vases appartiennent présentement à M. *Paillé*, professeur de dessin à *Angoulême*.

ensuite vers le chantier de construction. Après les cérémonies d'usage et un discours prononcé par M. le maire d'Angoulême, il a été donné lecture de la pièce suivante:

Procès-verbal de la pose de la première pierre de l'église de *Saint-Ausone d'Angoulême*, en reconstruction totale aux frais de la ville.

"Aujourd'hui, 4 décembre 1864, sur l'invitation adressée, au nom de l'administration municipale, par M. *Paul Sazerac de Forge*, maire d'Angoulême, les autorités civiles et militaires en résidence en cette commune se sont réunies à l'hôtel de ville et se sont ensuite rendues en cortège, accompagnées du corps des sapeurs-pompiers, à l'église cathédrale de Saint-Pierre et de là sur l'emplacement destiné à la nouvelle église de la paroisse de Saint-Ausone, où il a été procédé à la pose de la pierre fondamentale de cet édifice religieux, dont la construction, aux frais de la ville, a commencé au mois de juillet dernier, par suite de l'adjudication faite le 22 du mois de juin 1864.

"Etaient présents à cette cérémonie, sous la présidence de M. le maire d'Angoulême:

M. le comte *Michel*, préfet du département de la *Charente*;

M. le comte de *Brémond d'Ars*, général de brigade commandant le département de la *Charente*;

Les divers corps constitués, les fonctionnaires ecclésiastiques, militaires et civils, et les administrations charitables de la ville.

M. le maire a prononcé un discours dont le texte est reproduit sur une feuille de parchemin jointe au procès-verbal dans le tube de verre, où se trouve également celui prononcé par M^{gr} l'évêque dans la cathédrale.

Sous la pierre sont déposés une pièce d'or à l'effigie de Napoléon III, empereur des Français, et au millésime de 1864, et des monnaies de la même époque, ainsi qu'une petite médaille d'argent à l'effigie de N. S. P. le pape Pie IX.

M^{gr} l'évêque, assisté de son chapitre et d'un nombreux clergé, ayant préalablement béni cette pierre et les fondements de l'édifice, elle a été posée et scellée par le maire; chaque fonctionnaire et chaque personne de l'assemblée l'a ensuite frappée du marteau.

La construction de l'édifice avait été définitivement arrêtée par délibération du conseil municipal en date du 18 février 1862.

De tout ce qui précéder procès-verbal a été dressé pour faire foi dans l'avenir, et il a été revêtu des signatures.

On a ensuite procédé au scellé des vases dans lesquels on a été enfermés les discours de Mgr l'évêque et du maire, le procès-verbal officiel de la cérémonie, celui de la pose de la pierre fondamentale de l'église, ainsi qu'une médaille d'argent à l'effigie de N. S. P. le pape Pie IX, des spécimens de pièces d'or à l'effigie de Napoléon III, empereur des Français, et diverses monnaies du règne actuel au millésime de 1864. Le vase, enveloppé d'une feuille de plomb, a ensuite été déposé dans une cavité pratiquée au-dessous de la pierre qui devait recevoir les bénédictions de l'église.

M. le maire, après avoir invité M. le préfet, M. le général et les autres assistants à donner un coup de marteau, a frappé à son tour la pierre; la grande majorité des personnes présentes les a imités en prenant la truelle et le marteau qui leur étaient présentés par M. *Paul Abadie*, architecte.



ⁱ *J.-F.-Eusèbe Castaigne*, Mémoire sur les *Agesinates* de *Pline l'Ancien* suivi d'un itinéraire gallo-romain de *Périgueux* à *Saintes* par *Sarrum* et le pays des *Cambolectri* et par *Condate* et *Cunaccum* avec une description sommaire des Antiquités trouvées à *Angoulême* dans les fondations de l'Hôtel de ville, BSAHC, 4^e série, t. III, année 1865, pp. 48-116.

Emprunte d'un cachet en cristal de roche.- Sur ce cachet, trouvé dans les fondations de la nouvelle église de Saint-Ausone, on voit un cavalier tenant d'une main les rênes de son cheval et de l'autre une croix à long manche. Devant le cheval un homme se précipite en posture suppliante. Au-dessous on remarque le *lituus* ou

bâton recourbé, insigne de la puissance sacerdotale chez les empereurs romains, transmis plus tard aux évêques sous le nom de *pedum* ou *cambuta* et enfin sous celui de *crose*. Ce petit monument, tout à fait barbare, qui rappelle par sa disposition les monnaies d'avènement des *Césars* du haut et du bas empire, avec leur légende ADVENTVS AVG ou AVGVSTI, semble appliqué ici à l'arrivée d'un personnage chrétien dans nos contrées, ou peut-être à l'introduction du christianisme lui-même.

ⁱⁱ Tombeau trouvé dans le jardin de feu M. *Alexis Callaud* (aujourd'hui jardin des Carmélites), parmi des débris provenant des ruines de l'ancienne église abbatiale de *Saint-Ausone*, détruite dans les guerres de religion du XVI^e siècle. J'avais dessiné ce tombeau, dès 1845; sur la carte de convocation dont se sert toujours la Société archéologique et historique de la *Charente*. *Millin* en donne un à peu près semblable dans le tome III de son *Voyage dans les départements du midi de la France*, p. 165, et atlas, pl. LXVI, N. 7, et il semble le placer au ve ou au VI^e siècle, je crois le nôtre des environs du même temps.

